



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales

Pôle arrêtés

23/AR79

Visa de M. MEONI

Directeur Général des Services

Visa de Mme MANA

Chef du Service Affaires Générales

Publié Le 22 MAI 2023

23/AR79 DELEGATION DE SIGNATURE A MADAME PATRICIA MOUTTET ASSURANT LES FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES

Josée MASSI, Maire de TOULON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles :

- L2122-19 qui prévoit que « le Maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au Directeur Général des Services et au Directeur Général Adjoint des Services de mairie, au Directeur Général et au Directeur des Services Techniques, aux responsables de services communaux »,

- L2122-20,

VU le décret n° 87-1101 du 30 décembre 1987 modifié, portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,

VU l'élection des conseillers municipaux du 15 mars 2020,

VU le Procès-verbal de la Séance Publique du Conseil Municipal du 3 mai 2023 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoints,

VU l'ordre de service en date du 28 février 2023 indiquant que Madame Patricia MOUTTET assure les fonctions de Directeur Général Adjoint des Services de la DGA Pôle Famille,

ATTENDU qu'il convient, dans un souci de bonne administration, de donner délégation de signature à Madame Patricia MOUTTET qui assure les fonctions de Directeur Général Adjoint des Services,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à Madame Patricia MOUTTET qui assure les fonctions de Directeur Général Adjoint des Services, sous ma surveillance et ma responsabilité, à l'effet de signer au nom du Maire :

- les courriers et notes diverses (aux directeurs d'écoles, parents d'élèves, au personnel mairie, aux inspecteurs de l'Education Nationale...),
- les correspondances administratives ordinaires,
- les bons de commande,
- les ordres de service comptables,

Divers actes concernant le personnel communal placé sous sa responsabilité :

- les relevés d'heures supplémentaires,
- les congés,
- les autorisations d'absence (ARTT, congés, récupérations, formations),
- les attestations et certificats de travail,
- les ordres de service internes individuels et globaux,
- les relevés d'heures de vacation,
- les ordres de mission,
- les autorisations d'utilisation de véhicules privés,
- les autorisations de sorties occasionnelles des agents des établissements, en dehors du périmètre communal.

ARTICLE 2 :

Une ampliation du présent arrêté sera adressée à Madame Patricia MOUTTET qui assure les fonctions de Directeur Général Adjoint des Services.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon est chargé de la publication et de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du Var.

Fait à TOULON en l'Hôtel de Ville, le 16 mai 2023

Josée MASSI
Maire de Toulon



Transmis au contrôle de légalité le : 22 MAI 2023

Publié le : 22 MAI 2023

Acte à classer

23AR79

| | | | |
|----------------|---------------------------------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| En préparation | En attente retour Préfecture | > AR reçu < | Classé |

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-05-22T11-23-34.00 (MI245176082)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230516-23AR79-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : 23/AR79 DELEGATION DE SIGNATURE A MADAME PRICIA MOUTTET
ASSURANT LES FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
DES SERVICES

Date de décision : 16/05/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.5. Delegation de signature

Identifiant unique de l'acte antérieur
:

Acte : [23AR79 DEL. DE SIGN. A Mme
MOUTTET DGAS.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 22/05/23 à 11:23

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Transmis

Date 22/05/23 à 11:23

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Accusé de réception

Date 22/05/23 à 11:29